

d'autres moyens, sur les banques consentant des prêts en vertu de la mesure qu'il envisage une certaine influence qui lui permet d'obtenir les noms de ceux qui reçoivent ces emprunts.

**Le très hon. M. Gardiner:** Monsieur le président, à propos de l'observation qu'on vient de faire, je me borne à dire que je ne prendrai pas le temps du comité pour discuter cette question. Elle n'intéressera que les gens d'une petite ville et d'une localité de la Saskatchewan...

**Une voix:** Non.

**Le très hon. M. Gardiner:** ... et ils connaissent tous les faits. Ils savent que les observations de mon honorable ami ne les intéressent aucunement. Ils savent comment j'ai obtenu le renseignement. Ils savent que le renseignement a été fourni au cours d'une réunion. On déclare tout simplement dans ce cas que le cultivateur qui a dit à la réunion qu'il a été le premier à en faire la demande, a obtenu le prêt.

**M. McCullough (Moose-Mountain):** Monsieur le président, j'éprouve beaucoup de difficulté à aborder ce sujet avec calme, car nous discutons une résolution précédant un bill inoffensif qui aura pour objet d'accorder des prêts bancaires aux producteurs de blé. J'estime qu'il y a lieu de critiquer violemment le Gouvernement par suite de son inaction en présence d'un état de choses qui s'est produit dans l'Ouest canadien. Pour tous ceux qui voulaient au moins examiner la situation, il était certes bien évident que la vente des céréales dans l'Ouest et le revenu des cultivateurs de cette région laissaient présager des difficultés.

A la fin de la dernière session, le ministre du Commerce s'est montré plus d'une fois optimiste, mais certains d'entre nous, surtout parmi notre groupe, lui ont dit l'inquiétude que leur inspiraient la vente de nos céréales et la situation des cultivateurs de l'Ouest. Nous avons cherché à faire comprendre au Gouvernement qu'une politique de l'agriculture s'imposait si nous voulions résoudre le problème sans cesse plus aigu de nos excédents de céréales. J'ai écrit au premier ministre le 3 octobre 1955 avant la campagne agricole, pour l'engager à étudier un programme immédiat d'avances en espèces qu'on verserait aux cultivateurs à l'égard des céréales entreposées dans les fermes. Devant la situation qui se dessinait, le premier ministre de la Saskatchewan a envoyé un télégramme au premier ministre du Canada le 24 octobre; en voici la teneur:

Le gouvernement de la Saskatchewan estime que les prêts bancaires qu'on projette de consentir à l'égard des céréales entreposées dans les fermes ne

feront pas droit à la situation. Il demande instamment que les avances en espèces soient versées par la Commission canadienne du blé par l'intermédiaire des sociétés d'élevateurs. Les cultivateurs de notre province voient presque tous d'un bon œil des avances en espèces versées par l'entremise de la Commission du blé comme élément permanent du régime d'écoulement ordonné des céréales. Les cultivateurs s'opposent énergiquement au projet de prêts bancaires à l'égard des céréales entreposées dans les fermes; ils y voient une méthode peu satisfaisante de parer à la situation critique de l'heure.

Je veux signaler quelques-uns des éléments qui ont abouti à l'état de choses actuel. Certains des journaux de l'Ouest sont venus à la rescousse des cultivateurs en s'efforçant d'exposer la situation au gouvernement fédéral qui reste indifférent. Je vais citer le questionnaire distribué par le *Saskatchewan Farmer and Livestock Times* et signalé dans le numéro du 3 novembre; on y lit à ce propos:

Près de 56 p. 100 des gens étaient en faveur d'avances directes en argent comptant sur la garantie des céréales entreposées dans les fermes pour mettre de l'argent liquide immédiatement entre les mains des cultivateurs, tandis que tout juste 13 p. 100 étaient en faveur des prêts à faible intérêt.

Presque sans exception les organismes agricoles de l'Ouest étaient en faveur d'avances immédiates en argent comptant sans intérêt sur le garanti de céréales emmagasinées chez les cultivateurs. Pour ma part, je ne pense pas que la mesure qui nous est soumise remédie le moins à la situation. Je suis convaincu que l'octroi de prêts bancaires sur lesquels les banques ont le droit de faire payer 5 p. 100 d'intérêt n'est rien moins qu'une farce pour ce qui est de satisfaire aux besoins des cultivateurs de l'Ouest. C'est même plus que cela; c'est une insulte au cultivateur de l'Ouest dont le revenu provient de la production du blé et qui, à cause de cette loi injuste, est maintenant contraint par la situation du marché d'aller trouver les banques pour se procurer l'argent liquide dont il a besoin pour satisfaire à ses engagements.

Le ministre du Commerce et le ministre de l'Agriculture méritent de sévères critiques pour les déclarations qu'ils ont faites, à la Chambre et ailleurs, à propos de la situation financière des cultivateurs de l'Ouest. J'ai ici le numéro du 2 février du *Western Producer* qui discute une déclaration publiée le 24 janvier dans le *Globe and Mail*. L'article du *Globe and Mail* est intitulé: "M. Gardiner affirme que les revenus montent et que les cultivateurs ne sont pas en mauvaise posture." L'article du *Western Producer* porte sur une déclaration faite à la réunion de la Fédération canadienne des agriculteurs qui s'est tenue à Hamilton. Il s'intitule: "On nous